



Commune de Vuisternens-devant-Romont
Route de Bulle 27, 1687 Vuisternens-devant-Romont
026 655 92 92 / admin@vuisternens.ch
www.vuisternens.ch

Vuisternens, le 13 mars 2023

Lettre d'information – Activités du Conseil communal

Par ce communiqué, nous souhaitons vous tenir informés de la suite des dossiers en cours ou traités par le Conseil communal depuis notre précédente édition insérée dans le bulletin communal de décembre 2022.

Aménagement et constructions :

Plan directeur régional (PDRég) : Le bureau Archam (Architecture + Aménagement du territoire) a présenté aux communes du district les éléments importants du futur PDRég (territoire d'urbanisation, zones d'activités, tourisme et mobilité). Celui-ci sera mis en consultation le 27 avril. Le projet de réouverture de la gare de Vuisternens-devant-Romont figure notamment parmi les 11 projets phares.

Archives communales :

M. Dominique Butty conseiller communal en charge et M. François Laffely archiviste communal accueillent volontiers toute archive de la Commune qui se trouverait chez des citoyens, dans le but de rassembler l'entier des éléments relatifs à la Commune dans les locaux prévus à cet effet.

Biodiversité :

Le Conseil communal soutient la création d'un groupe de travail initié par des citoyens de notre Commune dans le but d'engager des projets concrets en faveur de la biodiversité. Une présentation suivie d'une table ronde aura lieu le 2 mai 2023, à 20h, à la petite salle du Café de l'Union, à La Joux. De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet. Toute personne intéressée peut contacter M. Christophe Aebi au 079 698 17 57.

CLC (Commission de loisirs et culture) :

Coup de Balai : Une nouvelle édition est prévue. Les élèves participeront à l'événement l'après-midi du 24 mars 2023 et la population est invitée à prendre part à l'activité le 25 mars 2023, dès 8h30, à la cabane à Villariaz. En fin de matinée, un apéritif sera offert par la Commune, suivi d'un pique-nique canadien pour clôturer l'événement.

Déchetterie :

Cartes déchetterie : En raison de quelques questions relatives au remplacement des cartes déchetterie, le Conseil communal a décidé de clarifier la procédure. Un dépôt de Fr. 20.- est demandé pour l'acquisition d'une première carte. Le remplacement de celle-ci, pour n'importe quel motif qu'il soit, est facturé au prix de Fr. 20.- Le dépôt n'est rendu que lorsque la carte fonctionnelle est restituée en cas de départ de la commune ou de décès du détenteur. Le transfert ou le remboursement du solde d'un montant chargé en prépaiement sur une carte n'est restitué ou transféré que s'il est lisible électroniquement. Ces éléments ont été ajoutés au règlement d'application de la déchetterie que le Conseil communal a validé dans sa séance du 13 mars 2023.

Ecoles :

Ecole maternelle « Les Petits Lutins » à Villariaz : Les inscriptions pour la rentrée 2023-2024 de l'école maternelle sont ouvertes ! Votre enfant est né entre le 1er août 2019 et le 31 juillet 2020 ? « Les Petits Lutins » se réjouissent de l'accueillir à l'école de Villariaz.

Adresse d'envoi : Administration communale, « Les Petits Lutins », Route de Bulle 27, 1687 Vuisternens-dt-Romont / 026 655 92 95 – www.vuisternens.ch

Energie :

Projet éolien : A réception d'un courrier de Suisse Eole adressé en tout-ménage à la population concernée par de futurs parc éoliens, le Conseil communal a décidé d'adresser une réponse à la société. Le courrier est consultable sur notre site internet.

Finances :

Comptes 2022 : Les comptes ont été bouclés et la fiduciaire Fiducosult a procédé à leur révision les 7 et 8 mars dernier. L'entier des comptes sera présenté lors de la prochaine assemblée communale fixée au 15 mai 2023.

Santé – Social :

Repas à domicile : Nous remercions M. Boris Fercovich qui a parcouru les routes communales durant de nombreuses années pour livrer des repas à nos bénéficiaires. Nous souhaitons la bienvenue à M. Christian Richoz qui a pris le relai depuis décembre dernier. Un grand merci à toute l'équipe des livreurs toujours disponibles et motivés !

Cette lettre d'information est également disponible sur notre site internet www.vuisternens.ch ainsi qu'au pilier public.

Le Conseil communal